

LIVRET D'ACCUEIL

Internat JEAN PERRIN



Présentation de l'internat PERRIN

L'internat PERRIN dépend de l'IME Jean Perrin. Situé à l'entrée de l'établissement, il accueille les enfants de l'IME. C'est un outil de travail au service de l'accompagnement des enfants et des adolescents.

Trois groupes de 8 enfants maximum, sont accueillis toutes les 3 semaines à la semaine ou demi-semaine. En général mixtes, ces groupes sont constitués à partir de l'âge des enfants, des affinités relationnelles ou encore du niveau d'autonomie repéré pour chacun. L'accompagnement proposé est complémentaire à celui de l'accueil de jour à l'IME. Dans un cadre chaleureux et sécurisant, il permet d'aborder les objectifs du projet de l'enfant avec comme support privilégié la vie quotidienne.

Les éducateurs interviennent sous forme de roulement de manière à être toujours présents à 2 sur les temps de journées, le 3^{ème} professionnel dort sur place. Un système d'astreinte de nuit est assuré par l'équipe de direction.

Les Missions

Plus spécifiquement, l'internat se donne pour mission de développer :

- **L'autonomie de l'enfant dans la vie quotidienne** : la toilette, l'habillage et le déshabillage, la gestion de ses affaires, l'acquisition de la propreté, les repas, et ce afin que l'enfant parvienne progressivement et graduellement à se passer de l'aide de l'adulte.
- **La socialisation** : respect de l'autre et notion de partage, participation aux tâches collectives... Plus généralement, il s'agit d'apprendre à vivre en collectivité et à nouer des liens de camaraderie, en intégrant progressivement les règles de vie communes.
- **L'ouverture sur l'extérieur** : participation à la vie locale par des activités sportives, de loisirs et culturelles, ponctuelles ou régulières, des séjours de vacances.
- **L'autonomie affective** : expérimenter les premières expériences de séparation parents-enfants.
- **La construction identitaire** : connaître son corps et prendre conscience de son schéma corporel, avoir du plaisir à prendre soin de soi (valorisation, estime de soi), intégrer la notion de pudeur, accompagner la puberté et l'affirmation de soi.

L'accompagnement à l'internat vise également à :

- **Préparer l'orientation future de l'enfant** en établissement pour adolescents : faire des propositions dans le cadre de l'orientation, évaluer la pertinence d'une poursuite d'un accueil en foyer dans ce cadre, préparer l'orientation en établissement avec internat si besoin en proposant des séjours plus réguliers à l'internat.
- **Accompagner la parentalité** : à partir d'un vécu et d'objectifs communs autour du quotidien de l'enfant, transposer à la maison les acquis et les outils de l'internat et inversement. Pour que cela prenne sens et que l'enfant évolue, une coopération entre la famille et l'équipe du foyer est primordiale.

En fonction de chaque enfant accueilli, les objectifs de travail visés seront gradués et les outils pourront être différents.

Mise en place de l'accueil

L'accueil d'un enfant à l'internat fait suite soit à une demande des parents, soit à celle de l'enfant ou encore celle de l'équipe de la section fréquentée par l'enfant en journée. La pertinence d'un accueil est évoquée lors de la réunion de synthèse ou d'une réunion d'équipe. Une rencontre est alors proposée à la famille en présence du coordinateur et d'un membre de l'équipe. Sont abordés, durant cet entretien, les attentes de la famille et du jeune, les habitudes de l'enfant, le fonctionnement et les missions de l'internat. S'en suit une visite de l'internat pour les parents qui n'en ont pas eu l'occasion. Une proposition d'essai peut être actée à l'issue de cette rencontre.

➤ L'essai

Deux périodes d'essai sont proposées au cours de l'année scolaire, l'une entre les vacances de la Toussaint et celles de Noël et l'autre entre les vacances de printemps et les grandes vacances. Les enfants en essai intègrent un groupe existant. Un planning est élaboré en tenant compte des différentes demandes et de la dynamique des groupes.

À l'issue de l'essai, un retour écrit ou téléphonique est effectué auprès des parents afin d'évaluer la pertinence d'un accueil régulier.

Selon la situation particulière de chaque enfant, son âge, l'accueil à l'internat nécessitera une préparation plus approfondie en étroite collaboration avec l'éducateur référent intervenant en journée. Afin de faire connaissance avec l'enfant, l'équipe éducative de l'internat pourra mettre en place plusieurs actions : proposer à l'enfant de venir visiter les locaux, de prendre un goûter à l'internat ou de participer à une activité éducative avec son groupe éducatif et son référent.

➤ Le suivi du projet internat

Chaque enfant a un référent sur l'internat, qui est l'interlocuteur privilégié de la famille. En plus des échanges d'informations par l'intermédiaire du cahier de liaison et de la rédaction d'un bilan de fin d'année scolaire, un échange téléphonique régulier à l'initiative de la famille est souhaité durant les périodes d'accueil à l'internat.

Tout au long de la prise en charge, des entretiens tripartites (assistant de service social, éducateur référent de l'internat et famille) pourront être proposés pour faire le point sur l'évolution de l'enfant accueilli. En abordant le quotidien vécu par l'enfant à la maison et à l'internat, cette rencontre permet de réévaluer les attentes de chacun, de coordonner les actions et de réajuster le projet si besoin.

Le rythme d'accueil de l'enfant n'est pas figé dans le temps et peut être revu à tout moment à la demande de la famille, de l'enfant ou de l'équipe. En fonction du contexte dans lequel évolue l'enfant et après discussion, le nombre de nuits peut être augmenté, diminué ou stoppé.

➤ La fin de l'accompagnement par le Foyer

L'accompagnement par l'internat prend fin dans deux situations : lorsque le projet n'est plus adapté (l'enfant ne souhaite plus venir, par exemple) ou lorsque l'enfant quitte l'IME.

Lorsque l'enfant quitte l'IME pour un autre établissement, un relais est mis en place avec l'établissement d'accueil, soit par le biais d'une rencontre commune entre équipes lorsqu'il s'agit de l'IME de l'Élorn, soit par la participation d'un éducateur à la synthèse d'admission, soit par un lien via le responsable de service ou l'assistante de service social pour les autres établissements.

Les séjours

Durant l'année scolaire, l'internat organise 2 séjours de vacances à l'extérieur (en février et en juillet, pendant la semaine éducative), pour les enfants ou adolescents qui fréquentent l'internat sur des semaines complètes.

En dehors du rythme quotidien classique, les séjours permettent de poursuivre et d'approfondir le travail amorcé autour de l'autonomie et la socialisation. Vivre de nouvelles expériences, partager des moments de loisirs et de découvertes en dehors du cadre familial, offrent la possibilité de s'ouvrir au monde extérieur, de tisser des liens plus forts de camaraderie et de gagner en assurance.

Les séjours de vacances sont proposés aux parents et aux enfants, moyennant une participation financière.

L'équipe de l'internat

- ✓ Maryse BOLZER, monitrice-éducatrice
- ✓ Margaux PERRIN, éducatrice spécialisée
- ✓ David TANGUY, aide-médico-psychologique
- ✓ Danielle MAUGUEN, maîtresse de maison

L'internat Perrin faisant partie intégrante de l'IME, il bénéficie également de l'ensemble des fonctions supports (coordinateur transversal, secrétariat, comptabilité, services généraux), médicales, paramédicales et de direction.

Vos interlocuteurs

L'ensemble de l'équipe éducative se tient à la disposition des parents pour échanger sur le quotidien et le projet de leur enfant.

Les professionnels sont joignables par téléphone du lundi au jeudi soir de 16h à 21h30

☎ 02.98.01.39.63

☎ 06.24.52.13.43

Mail : foyer.perrin@papillonsblancs29.fr

En dehors de ces horaires, il est possible de laisser un message auprès du secrétariat de l'IME :

☎ 02.98.47.25.98